

## ARMOIRIES DES GRIMOD.



D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant entre deux étoiles et, en pointe, d'un poisson nageant sur une rivière, le tout d'argent.

Ces armes sont aussi gravées en tête d'un mémoire de Grimod pour M<sup>e</sup> Duchosal contre le poète de Saint-Ange, Paris, 1786. — Elles sont posées sur un terrain encombré de divers objets assez singuliers, des livres, une marotte, des balances, une épée et une main de justice, et à côté un bonnet de nuit perché sur un bâton. Les supports sont deux chats, et la devise :

QUIETI ET MUSIS.

G. D. L. R.

Le cachet commercial n'est point une plaisanterie, car nous avons sous les yeux une sentence imprimée du tribunal de commerce de Lyon, et rendue dans la cause pour les sieurs Grimod et compagnie, fabricants de broderie et négociants à Lyon, contre le sieur Villard, marchand parfumeur... Elle est du 22 juin 1792. Grimod parle plusieurs fois de son commerce dans ses lettres. Il demeurait alors petite rue Mercière.

Quant au célèbre souper, nous possédons une des invitations imprimées en caractères, format et papier d'affiches. La première lettre capitale, un V, se détache en blanc sur